

Mercredi 22 octobre
2025

» PRESSE NATIONALE

Politique 



PRÉSIDENTIELLE 2025 / YEMI OSINBAJO (CHEF DE MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE DE LA CEDEAO) : « NOUS ESPÉRONS VOIR DES ÉLECTIONS APAISÉES, JUSTES, TRANSPARENTES ET CRÉDIBLES »

La Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) a eu une séance de travail avec la délégation de la Mission d'observation électorale à long terme (MOELT) de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le mardi 21 octobre 2025, au siège de la HACA, à Abidjan-Cocody. Yemi Osinbajo, chef de mission d'observation électorale de la CEDEAO en Côte d'Ivoire, a indiqué qu'il est arrivé, le lundi 20 octobre, à Abidjan. La mission est composée de 187 observateurs, dont 15 observateurs de long terme, 150 observateurs de court terme et 22 jeunes observateurs. « La mission de la CEDEAO a pour objectif de suivre de près le déroulement du processus électoral sur toute l'étendue du territoire », a affirmé Yemi Osinbajo, avant d'ajouter : « Nous espérons voir des élections apaisées, justes, transparentes, et crédibles. Nous estimons que le processus électoral est, de manière générale, très important, et que ces élections, en particulier, le sont tout autant ».



PRÉSIDENTIELLE 2025 / ACCÈS À L'INFORMATION ET TRAITEMENT ÉQUITABLE DES CANDIDATS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL : RENÉ BOURGOIN RASSURE LA COMMISSION DE LA CEDEAO

Le président de la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA), René Bourgoïn, a rassuré la mission de la CEDEAO que toutes les dispositions sont prises pour garantir l'accès à l'information et le traitement équitable des candidats à l'élection présidentielle du samedi 25 octobre 2025, en Côte d'Ivoire. René Bourgoïn a reçu, le mardi 21 octobre dernier, à son cabinet, le chef de la mission de la CEDEAO, SE Professeur Oluyemi Oluleke Osinbajo, et sa délégation, dans une ambiance cordiale. La HACA, au dire de son président, mène des actions pour la prévention des discours haineux et de la désinformation. En veillant, entre autres, à ce que les contenus diffusés par les médias audiovisuels ne compromettent ni la paix sociale ni la transparence du scrutin.

Economie 



FILIÈRE CAJOU / JOURNÉES NATIONALES DES EXPORTATEURS DE CAJOU 2026 : PLUS DE 3 000 ACTEURS ATTENDUS DU 20 AU 22 JANVIER, À ABIDJAN

La sixième édition des Journées nationales des exportateurs de cajou (JNEC) de Côte d'Ivoire aura lieu du 20 au 22 janvier 2026, à Abidjan - Port-Bouët. Initiées depuis 2017 par l'Association des exportateurs de cajou (AEC) de Côte d'Ivoire, les JNEC se veulent un cadre d'échanges privilégié entre tous les maillons de la chaîne de valeur de l'anacarde. Notamment les producteurs, les acheteurs locaux, les exportateurs, les transformateurs, les institutions de crédit, les armateurs, les fournisseurs de sacherie, les transporteurs. Le thème retenu pour cette édition est : « Quelle politique d'exportation pour un meilleur revenu au producteur de noix de cajou et une transformation plus compétitive en Côte d'Ivoire ? ». Le lancement officiel a eu lieu, le 21 octobre, à Abidjan-Plateau. Il a été essentiellement marqué par une conférence de presse du président de l'AEC, N'Guettia Assouman, et son vice-président, Issa Konaté. Selon le président de l'AEC, plus de 3 000 participants sont attendus aux JNEC 2026.



RENFORCEMENT DE CAPACITÉS : DES MAGISTRATS ET GREFFIERS SE FORMENT AUX NOUVELLES LÉGISLATIONS

Les magistrats et greffiers prennent part à un séminaire de formation au Centre de formation continue de l'Institut national de la formation judiciaire (INFJ) à Abidjan-Cocody, mardi 21 octobre 2025, en vue de renforcer et d'actualiser leurs compétences sur les nouvelles législations introduites dans le système judiciaire depuis 2019. Ce séminaire s'inscrit dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement (C2D 3), financé par l'Agence française de développement (AFD). Il vise à renforcer les capacités des magistrats et greffiers afin de les adapter aux innovations apportées par les récentes réformes légales. Le renforcement des compétences du personnel du secteur de la justice figure parmi les priorités du plan d'action de la politique sectorielle du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme.



SOUBRÉ / GESTION DES AIRES PROTÉGÉES : DES AVANCÉES POUR LE PARC NATIONAL DE TAÏ ET LA RÉSERVE NATURELLE DU CAVALLY

Les notes, en matière de gestion et de préservation, sont bonnes, voire très optimistes, pour le Parc national de Taï (PNT) et la Réserve naturelle du Cavally (RNC). C'est ce qu'indique l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR), dans une note d'information, au sortir de l'atelier bilan partiel qu'il a organisé, le 17 octobre 2025, à Soubré. Cette rencontre des parties prenantes, qui avait pour thème : « Gestion et préservation des aires protégées : Bilan et défis au Parc national de Taï et la Réserve naturelle du Cavally », a permis de mettre en lumière des avancées probantes dans la sauvegarde des deux aires protégées du Sud-Ouest ivoirien. Des résultats qui témoignent d'une dynamique positive dans les politiques de conservation et de restauration des deux forêts.



LA TNT OPÉRATIONNELLE DANS DES LOCALITÉS DE SÉGUÉLA

Après avoir purgé les droits coutumiers et indemnisé les cultures sur un site de 10 hectares obtenus à Kato, Tiema Gbela et Kramogosso, la Société ivoirienne de télédiffusion (IDT) a officiellement mis en service deux nouvelles antennes de Télévision numérique terrestre (TNT) dans les localités de Tiémé, Gbêla, Karamogosso et Kato, le lundi 20 octobre 2025. Cette information émane de l'Agence ivoirienne de presse (AIP), qui a indiqué par la même occasion que ces droits s'élevaient à 52,8 millions de FCFA, et ce, depuis décembre 2024. Ces antennes serviront à assurer la diffusion des programmes radiophoniques et télévisuels dans la région, renforçant ainsi la couverture numérique dans la région du Worodougou. Le sous-préfet de Massala, Kouao Bilé Kouamé, a indiqué que « c'est une révolution pour nos villages ». « Même avec l'antenne posée au sol, les images arrivent. Et surtout, elles sont gratuites », a-t-il fait remarquer, saluant pour l'occasion l'engagement de l'État et de l'IDT.



48E COMPÉTITION NATIONALE DES MÉTIERS WORLDSKILLS EN FRANCE : LA CÔTE D'IVOIRE EMPOCHE UN PREMIER PRIX

La 48e édition de la Compétition nationale WorldSkills (compétition où de jeunes professionnels s'affrontent sur leur métier) s'est tenue, à Marseille, en France, du 16 au 18 octobre 2025. Grâce à la performance des jeunes du Lycée professionnel d'électronique et d'informatique appliquée de Treichville, la Côte d'Ivoire a empoché le premier Prix en Intelligence artificielle (IA). Des médailles d'excellence en Boulangerie & Pâtisserie et en Conception assistée par ordinateur ont également été remportées à cette rencontre internationale. La Côte d'Ivoire était représentée par une délégation de 12 personnes du ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage.



ÉLIMINATOIRE CAN FÉMININE 2026 (2E TOUR ALLER) : SÉNÉGAL - CÔTE D'IVOIRE CE VENDREDI, À THIÈS

La sélection nationale féminine de football affronte, ce vendredi 24 octobre 2025, son homologue du Sénégal, à Thiès (stade Lat Dior), au Sénégal, en match-aller du deuxième tour éliminatoire de la CAN 2026. Pour cet important déplacement, le sélectionneur Reynald Pedros et ses filles ont entamé leur stage, lundi dernier, par une séance d'entraînement au Lycée classique d'Abidjan. Et hier, elles ont quitté Abidjan pour le Sénégal où elles poursuivront leur préparation en vue du match contre les Lionnes de la Téranga, au stade Lat Dior. Le match retour est prévu, le 28 octobre prochain à 19h, au stade Félix Houphouët-Boigny, à Abidjan.



VU SUR LE NET



ADMIS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS 2025: UNE PHASE EXCEPTIONNELLE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE S'OUVRE LE 3 NOVEMBRE

Une phase exceptionnelle de visite médicale, de choix de concours et de réception des dossiers de candidature se tiendra, du lundi 3 au vendredi 14 novembre 2025, pour les candidats déclarés admis aux concours administratifs au titre de l'année 2025. L'information a été donnée par le Directeur général de la Fonction publique, Soro Gninagafol, à travers un communiqué en date du lundi 20 octobre 2025. « Passé ce délai, aucun dossier de candidature ne sera reçu », prévient le communiqué. Selon cette note, la visite médicale, le choix des concours et la réception des dossiers de candidature se feront à l'École de police d'Abidjan et au Lycée professionnel sectoriel agro-industriel et maintenance de Yopougon. À noter qu'initialement, ces phases s'étaient déroulées à partir du lundi 22 septembre et s'étaient achevées le vendredi 17 octobre 2025.



HADJ 2026: LA COLLECTE DES DONNÉES BIOMÉTRIQUES POUR LES CANDIDATS DE LA DIASPORA LANCÉE

Le Commissariat du Hadj de Côte d'Ivoire poursuit activement la préparation du pèlerinage à La Mecque pour l'année 2026. Dans un communiqué rendu public, le 21 octobre 2025, la Coordination de la collecte des données biométriques a invité l'ensemble des candidats de la diaspora ayant déjà effectué leur paiement au Trésor public à entamer la nouvelle étape du processus : la collecte de leurs données biométriques. Cette opération, essentielle à la validation définitive des inscriptions au Hadj 2026, concerne tous les pèlerins ivoiriens résidant à l'étranger. À cet effet, les candidats sont invités à rejoindre le groupe WhatsApp officiel du Commissariat, spécialement créé pour faciliter la communication et la coordination des rendez-vous. Ils doivent ensuite prendre contact avec l'équipe en charge de la diaspora afin de convenir de la date, de l'heure et du lieu de leur enregistrement biométrique. Le communiqué précise également que chaque candidat devra se présenter muni de son passeport, du reçu de paiement au Trésor et du formulaire définitif d'inscription.



RECHERCHE SCIENTIFIQUE : LE GOUVERNEMENT MISE SUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION POUR RELANCER LA FILIÈRE MAÏS

Un atelier sur l'identification des solutions innovantes pour renforcer la compétitivité et la durabilité de la culture du maïs s'est tenu, les 15 et 16 octobre 2025, à l'Université Peleforo Gbon Coulibaly de Korhogo. Ce, à l'initiative du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à travers la Direction générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI) et la Direction de la Valorisation et de l'Innovation (DVI). A travers ce cadre d'échanges et de partenariats, le gouvernement entend, non

seulement faire de la recherche et de l'innovation de véritables leviers pour surmonter les défis qui freinent encore le plein essor du maïs en Côte d'Ivoire, mais également renforcer les passerelles entre la recherche et le monde socio-économique.

Sport 



STADE D'EBIMPÉ : OUSMANE GBANÉ (DG DE L'ONS) S'EXPLIQUE SUR L'INONDATION DE LA PELOUSE LORS DU MATCH CÔTE D'IVOIRE-KENYA

Le match opposant la Côte d'Ivoire au Kenya, le mardi 14 octobre 2025, comptant pour la dernière journée des éliminatoires du Mondial 2026, a été marqué par une forte pluie qui a momentanément perturbé le jeu. Dans les dernières minutes de la rencontre, la pelouse du Stade Olympique Alassane Ouattara d'Ebimpé s'est retrouvée envahie d'eau, rendant difficile la circulation du ballon. Face à la polémique, le Directeur général de l'Office national des sports (ONS), Ousmane Gbané, est revenu sur cet épisode lors d'une conférence de presse tenue le lundi 20 octobre à Treichville. « Ce qu'on doit dire aux Ivoiriens, c'est qu'en 24 minutes, il est tombé 38 millimètres d'eau. En météorologie, quand vous avez 30 millimètres de pluie en une heure, on parle d'orage avec possibilité d'inondation. Je vous parle des faits : il est tombé 38 millimètres de pluie en 24 minutes. Mais à la fin de la pluie, 15 minutes après, il n'y avait plus d'eau sur la pelouse », a-t-il expliqué.

» AGENCE DE PRESSE



CÔTE D'IVOIRE / ÉLECTIONS : LA DISTRIBUTION DES CARTES D'ÉLECTEUR PROLONGÉE

La Commission électorale indépendante (CEI) annonce la prolongation de l'opération de distribution des cartes d'électeur jusqu'à ce mercredi 22 octobre 2025, sur l'ensemble du territoire national, en vue d'une participation massive à l'élection présidentielle du 25 octobre 2025. Initialement prévue pour s'achever le lundi 20 octobre 2025, cette opération se poursuivra finalement jusqu'à ce mercredi à 17h00 (GMT, heure locale), dans les lieux de vote sur l'ensemble du territoire national, soit deux jours de plus. La CEI rappelle, par ailleurs, que les pièces requises pour le retrait de la carte d'électeur sont la Carte nationale d'identité, ou le récépissé d'enrôlement délivré par l'ONECI (Office national de l'état civil et de l'identification), ou encore le certificat de nationalité ivoirienne. A titre exceptionnel, la Commission électorale indépendante (CEI) annonce que pour l'élection présidentielle du 25 octobre 2025, « les électeurs et électrices peuvent également retirer leurs cartes sur présentation de leur ancienne carte d'électeur ».

Politique 



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci officiel



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale